

L'argent comptant est-il en voie de disparition?

La technologie et la multiplication des moyens de paiement font de plus en plus ombrager à l'argent comptant. Devant cette tendance, faut-il envisager sa disparition totale? D'autres arguments militent aussi pour ce scénario. L'absence d'argent comptant pourrait faciliter la lutte contre les activités illicites et contre l'économie souterraine. Des avantages sont également pressentis du côté des banques centrales; elles pourraient plus facilement adopter des taux d'intérêt négatifs si les gens n'avaient pas l'option de conserver leur avoir en espèces.

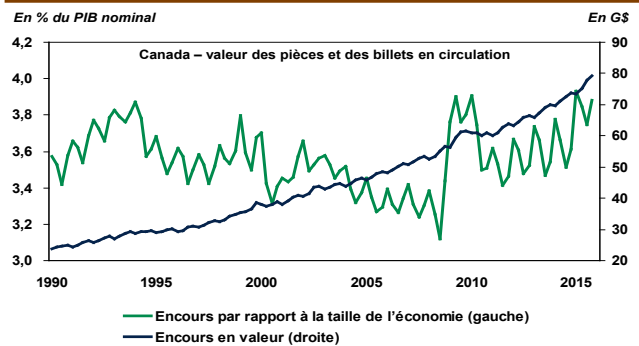
Ce *Point de vue économique* évalue la crédibilité d'un scénario où l'argent comptant disparaîtrait complètement au Canada d'ici une décennie ou deux. Malgré la multiplication des modes de paiement et les avantages prétendus de l'éradication des pièces de monnaie et des billets de banque, ce scénario nous apparaît peu probable. En fait, même s'il semble évident que l'utilisation de l'argent comptant diminuera, on peut facilement trouver des arguments démontrant qu'une certaine quantité de pièces et de billets demeurera souhaitable. Cela dit, afin de limiter les coûts liés au maintien de l'argent comptant, il sera important de se questionner régulièrement sur la dénomination des pièces et des billets en circulation (c'est-à-dire le choix des coupures), de même que sur leur taille respective et les éléments qui les composent.

L'UTILISATION DE L'ARGENT COMPTANT AU CANADA

La valeur des pièces de monnaie et des billets de banque circulant au Canada avoisine actuellement 80 G\$. Bien que les moyens de paiement se soient multipliés, la quantité d'argent comptant a continué d'augmenter au cours des dernières années à un rythme oscillant entre 4 % et 7 % annuellement. Cette progression est toutefois gonflée par l'expansion de l'économie et du coût de la vie. Pour obtenir un meilleur portrait de l'utilisation de l'argent comptant, il est préférable de comparer l'encours total des pièces de monnaie et des billets de banque au PIB nominal. Même avec cet ajustement, une légère tendance haussière est constatée depuis 2009 (graphique 1). L'encours des pièces de monnaie et des billets de banque avoisine aujourd'hui 3,8 % du PIB nominal comparativement à un niveau moyen de 3,3 % entre 2005 et 2008.

Cette tendance contraste avec ce qui est observé dans certains pays, notamment en Suède où l'utilisation de l'argent comptant affiche une baisse marquée (graphique 2 à la page 2). Dans ce pays, la valeur du numéraire représente maintenant près de 1,5 % du PIB nominal contre 4 % il y a une quinzaine d'années. Le déclin accéléré semble s'expliquer par plusieurs facteurs. Entre autres, une forte connotation négative semble être associée à l'utilisation de l'argent

Graphique 1 La quantité de pièces et de billets en circulation continue d'augmenter au Canada



Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

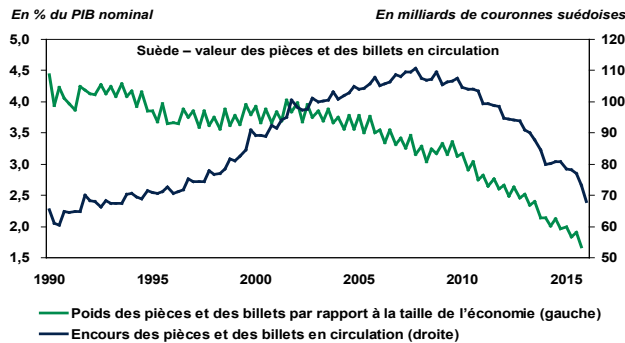
comptant et des innovations, comme l'application *Swish*¹ pour le paiement mobile, connaissent des succès importants dans ce pays.

QUELLE PART EST ALLOUÉE AUX TRANSACTIONS?

Même si l'importance du numéraire continue d'augmenter au Canada, cela n'empêche pas que l'argent comptant peut être de moins en moins utilisé comme moyen de paiement.

¹ www.getswish.se.

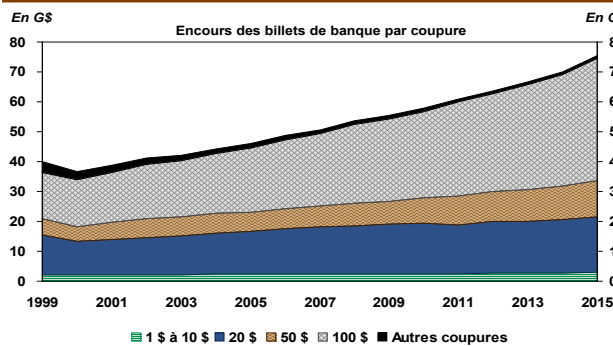
Graphique 2 En Suède, la quantité de monnaie en circulation est en net recul



Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

Une ventilation par type de coupures montre que l'augmentation de l'encours des billets de banque provient surtout des billets de 100 \$ (graphique 3). Ces derniers comptent maintenant pour plus de la moitié de l'encours total des billets. Or, il est probable qu'ils servent très peu à l'achat de biens et services, et qu'ils soient plutôt utilisés comme moyen de thésaurisation. On pourrait aussi penser qu'ils sont davantage utilisés pour des activités illicites ou au sein de l'économie souterraine. C'est d'ailleurs l'une des raisons pourquoi le billet de 1 000 \$ n'est plus émis depuis mai 2000 au Canada.

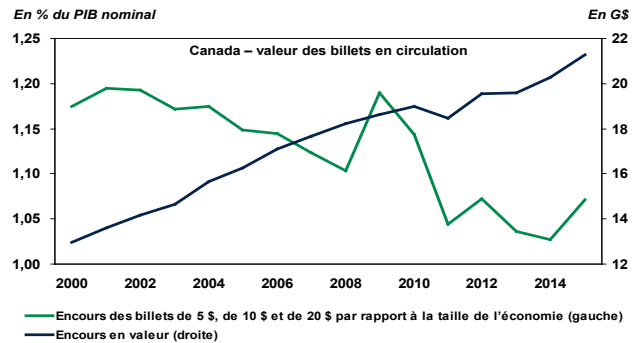
Graphique 3 Les coupures de 100 \$ comptent pour l'essentiel de l'augmentation de l'encours des billets



Sources : Banque du Canada et Desjardins, Études économiques

La popularité de la coupure de 50 \$ a aussi augmenté. Son poids dans l'encours total est passé de 14 % en 2009 à environ 16 %. Ce billet peut aussi servir de moyen de thésaurisation, mais est plus susceptible d'être utilisé comme moyen de paiement que le 100 \$. Il a d'ailleurs été introduit dans certains guichets automatiques. En contrepartie des gains réalisés par les billets de 50 \$ et de 100 \$, les billets de 5 \$, de 10 \$ et de 20 \$ ont tous vu leur poids diminuer. La tendance baissière dans l'utilisation de ces trois billets se confirme en ramenant la valeur de leur encours en pourcentage du PIB nominal (graphique 4).

Graphique 4 L'encours des billets de 5 \$, de 10 \$ et de 20 \$ diminue en pourcentage du PIB nominal



Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

La Banque du Canada (BdC) réalise occasionnellement des enquêtes pour obtenir des informations plus précises sur l'utilisation de l'argent comptant et sur les autres modes de paiement par les Canadiens. La plus récente enquête porte sur l'année 2013². Un article publié dans la *Revue de la Banque du Canada* au printemps 2015 compare les résultats de l'enquête de 2013 avec ceux de 2009 et montre bien le repli de l'argent comptant comme moyen de paiement³. En 2009, 53,6 % du nombre de transactions étaient réalisées en liquide contre 43,9 % en 2013. Exprimée en valeur, la part est toutefois demeurée stable aux alentours de 23 %. Ces résultats suggèrent une diminution de la popularité de l'argent comptant pour réaliser des transactions de faible valeur. Des baisses importantes de volume ont, entre autres, été observées pour l'essence, ainsi que pour les déplacements et le stationnement (tableau 1). Il semblerait aussi que la valeur

Tableau 1 – Part des transactions en argent comptant par type de biens et de services

Type de biens ou de services en %	Volume		Valeur	
	2009	2013	2009	2013
Biens durables	35	29	10	17
Divertissement et repas	69	56	45	37
Essence	36	22	29	17
Épicerie et médicaments	49	39	28	24
Soins de santé	38	35	10	16
Articles de sport et loisirs	46	44	18	19
Vêtements	36	26	16	13
Services pers. et prof.	42	41	12	25
Déplacements et stationnement	74	57	36	22
Autres biens et services	65	54	24	26

Source : Banque du Canada, *Revue de la Banque du Canada*, printemps 2015, p. 56, www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2015/05/revue-bdc-printemps15.pdf

² Christopher S. Henry *et collab.*, « 2013 Methods-of-Payment Survey Results », Banque du Canada, *Document d'analyse du personnel 2015-4*, avril 2015, 46 p., www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2015/04/dp-2015-4.pdf.

³ Ben Fung *et collab.*, « L'usage de l'argent comptant au Canada », Banque du Canada, *Revue de la Banque du Canada*, printemps 2015, p. 51-63, www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2015/05/revue-bdc-printemps15.pdf.



de certaines transactions réglées en espèces se soit davantage accrue, ce qui a compensé la diminution en termes de volume. La valeur des transactions en argent comptant aurait notamment augmenté pour les soins de santé ainsi que pour les services personnels et professionnels.

Les enquêtes de la BdC révèlent aussi des disparités dans l'utilisation de l'argent comptant selon différents facteurs sociodémographiques (tableau 2). Ainsi, les personnes âgées de 55 à 75 ans optent davantage pour le paiement en espèces que les cohortes plus jeunes. Le mode de paiement semble également être influencé par le revenu et le niveau de scolarité. Les personnes à plus faible revenu et ayant un niveau de scolarité moins élevé sont plus enclines à utiliser l'argent comptant pour leurs transactions. Cela dit, la tendance dans les volumes de transactions en espèces est en baisse, peu importe l'âge, le revenu et le niveau de scolarité.

Tableau 2 – Utilisation de l'argent comptant selon certains critères sociodémographiques

En %	Volume		Valeur	
	2009	2013	2009	2013
Total Canada	53,6	43,9	22,9	23,1
<i>Région</i>				
Atlantique	57,5	43,2	25,1	29,2
Québec	53,8	44,4	24,3	25,6
Ontario	56,5	43,2	22,7	21,1
Ouest	50,5	44,6	21,2	22,6
<i>Âge</i>				
18-34	48,7	40,8	22,9	24,6
35-54	54,1	40,1	23,0	19,5
55-75	58,8	49,3	22,8	23,8
<i>Revenu</i>				
Faible	60,4	52,0	31,6	31,8
Moyen	56,3	45,2	24,4	23,1
Élevé	48,1	35,7	17,4	16,7
<i>Niveau de scolarité</i>				
Secondaire	60,6	49,5	33,0	30,8
Collégial ou professionnel	56,1	42,3	24,0	21,8
Universitaire	48,6	38,5	16,6	16,2

Source : Banque du Canada, *Revue de la Banque du Canada*, printemps 2015, p. 55.
www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2015/05/revue-bdc-printemps15.pdf

DES ARGUMENTS POUR ACCÉLÉRER LE RETRAIT DE L'ARGENT COMPTANT

Hormis la baisse dans l'utilisation de l'argent comptant comme mode de paiement, d'autres arguments militent pour son élimination. Notamment, on peut penser que cela faciliterait la lutte contre les activités illégales et l'économie souterraine, en plus d'accroître l'efficacité de la politique monétaire ou même de réduire les coûts de transaction.

Lutte aux activités illégales et à l'économie souterraine

Le secret et la discrétion sont des qualités recherchées dans un mode de paiement pour ceux qui réalisent des transactions illicites et ceux qui cherchent à éviter l'impôt

ou autres taxes et tarifs. L'argent comptant est un candidat de choix et sa disparition pourrait fortement compliquer la vie à ceux qui utilisent ce mode de paiement pour les mauvaises raisons. La forte croissance de l'encours des billets de 100 \$ reflète probablement cette demande non souhaitée pour le numéraire. Selon différentes études, la taille de l'économie souterraine canadienne, incluant les activités illégales, oscillerait entre 10 % et 20 % du PIB⁴.

Améliorer l'efficacité de la politique monétaire

Au cours des dernières années, plusieurs banques centrales ont dû adopter des politiques monétaires basées sur des taux d'intérêt négatifs alors qu'elles arrivaient à court de moyens pour stimuler l'économie et l'inflation. La BdC s'est aussi montrée ouverte à emprunter cette voie si nécessaire. Comme pour la politique monétaire traditionnelle, le but est essentiellement de réduire les coûts d'emprunt afin de stimuler le crédit et la demande. Or, si les taux d'intérêt directs étaient abaissés au point où même les taux d'intérêt demandés aux épargnants devenaient négatifs, cela pourrait encourager la détention d'une plus grande quantité d'argent liquide pour laquelle aucun intérêt n'aurait besoin d'être payé. L'argent retiré des institutions financières ne peut toutefois pas être utilisé pour accroître le volume de prêts et l'efficacité de la politique monétaire s'en trouverait réduite⁵. En éradiquant l'argent comptant, les taux d'intérêt pourraient plus facilement être abaissés en territoire négatif et les coûts d'emprunt pourraient être davantage réduits. En revanche, les épargnants paieraient vraisemblablement une note plus salée.

Réduire les coûts de transaction

Il existe plusieurs coûts associés à l'utilisation de l'argent comptant. Il y a bien sûr les coûts de fabrication, de manipulation et de distribution de l'argent, lesquels sont en partie assumés par les consommateurs qui paient des frais au guichet automatique ou à leur institution financière pour effectuer des retraits. Les commerçants doivent également assumer des coûts dont plusieurs sont de nature indirecte. Par exemple, il faut compter les dépenses en main-d'œuvre liées au temps de paiement, au rapprochement des comptes de caisse, à la préparation des dépôts et à la remise des dépôts dans une institution financière. Les coûts liés à la sécurité et à la fraude (fausse monnaie) doivent également être considérés. Un article paru dans la *Revue de la Banque*

⁴ Desjardins, Études économiques, *Perspective*, « L'économie souterraine fait de l'ombre à l'économie officielle », volume 26, février 2016, www.desjardins.com/ressources/pdf/per0216f.pdf?resVer=1456755853000.

⁵ Desjardins, Études économiques, *Point de vue économique*, « Quel sens donner aux taux d'intérêt négatifs que l'on retrouve maintenant dans plusieurs pays? », 27 mai 2015, www.desjardins.com/ressources/pdf/pv150527-f.pdf?resVer=1432732947000.

du Canada en 2009 montrait que les coûts d'une transaction en espèces d'un montant type de 36,50 \$ pouvaient avoisiner 0,25 \$ pour le commerçant⁶.

La firme McKinsey a aussi tenté d'estimer les coûts d'utilisation de l'argent comptant, mais en tenant également compte des impacts pour les institutions financières, les consommateurs et les gouvernements⁷. Entre 2007 et 2011, ces coûts auraient représenté 0,47 % du PIB des États-Unis, soit une facture de 490 \$ US par ménage. L'information n'était pas disponible pour le Canada.

PLUSIEURS CONTRE-ARGUMENTS

Même si les arguments en faveur de l'abandon du numéraire peuvent sembler convaincants, plusieurs contre-arguments viennent brouiller les cartes. Entre autres choses, il n'est probablement pas aussi simple d'évacuer l'argent comptant d'un pays, sans compter les nombreux inconvénients ou préjudices que cela pourrait causer.

Les substituts

L'argument voulant que la disparition de l'argent comptant puisse nuire aux activités illégales et à l'économie souterraine est vite mis en doute par la possibilité que d'autres tactiques ou d'autres moyens de paiements offrant secret et discrétion s'enracinent. Il ne faut pas sous-estimer la capacité des gens à s'ajuster et à innover, surtout si un net avantage peut en découler.

Parmi les substituts qui pourraient être prisés, on retrouve les crypto-monnaies de type *bitcoin*, mais étant donné que celles-ci présentent certaines lacunes⁸, l'utilisation de la monnaie papier d'un autre pays, comme le dollar américain, constituerait une option nettement plus simple. Or, empêcher la circulation du dollar américain serait plus difficile et requerrait probablement d'importants contrôles de capitaux, peu compatibles avec une économie de marché ouverte. L'idéal serait une coordination internationale à grande échelle où toutes les monnaies d'importance seraient abolies en même temps. Il apparaît toutefois très difficile de croire que le gouvernement américain pourrait abolir l'argent comptant. Le billet vert est un symbole majeur pour les Américains et proposer de le faire disparaître pour forcer

les citoyens à utiliser des moyens alternatifs contrôlés par le gouvernement et les grandes institutions financières serait un véritable suicide politique.

Le désir de liberté et de protection des renseignements personnels

À l'image des Américains, il est probable que plusieurs Canadiens voient dans l'utilisation de l'argent comptant un symbole fort de liberté individuelle et de distance avec le contrôle des gouvernements ou d'autres entités. Les paiements au comptant ne sont pas uniquement faits dans le cadre d'activités criminelles ou pour passer sous les radars des autorités fiscales. Des gens honnêtes vont préférer ce mode de paiement pour différentes raisons et souhaitent que ce choix leur appartienne. Peut-être jugent-ils qu'il est plus facile d'utiliser des pièces et des billets. Certains peuvent y voir un outil pour mieux contrôler leurs dépenses ou pour initier leurs enfants à la gestion de leurs finances. La protection des renseignements personnels peut aussi justifier l'emploi d'argent comptant plutôt qu'un autre mode de paiement pouvant laisser des traces. Un consommateur pourrait juger que les informations recueillies par un tiers lors d'une transaction électronique pourraient éventuellement être utilisées à son désavantage.

L'accessibilité pour tous

Dans plusieurs domaines, notre société consent beaucoup d'efforts pour assurer l'égalité des chances et l'accessibilité pour tous. En privant certains individus d'utiliser l'argent comptant, un préjudice pourrait leur être causé s'ils ont de la difficulté à employer d'autres moyens de paiement.

Il a été mentionné que l'argent comptant est davantage utilisé par les personnes âgées, les personnes à faible revenu et les personnes ayant un degré de scolarité moins élevé. Il serait malvenu de pénaliser ces personnes. Dans certains cas, il peut s'agir d'un manque de connaissance ou d'habileté, mais cela peut aussi être une question de moyens. Par exemple, l'accès à Internet peut être un enjeu pour l'utilisation de certains modes de paiement. Les données de la Banque mondiale montrent que le taux d'utilisation à Internet se situe autour de 87 % au Canada (graphique 5 à la page 5). Un pourcentage non négligeable de la population demeure donc encore exclu. Enfin, il faudrait aussi considérer l'incidence de certains handicaps sur l'accessibilité aux différents modes de paiement.

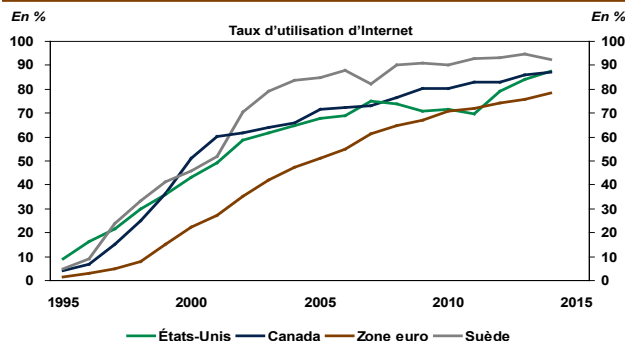
La réserve de précaution

Que faire en cas de panne ou autres imprévus ne permettant pas l'utilisation des modes de paiement électronique? L'argent comptant s'avère être un garde-fou fort apprécié dans ce genre de situation. C'est probablement l'une des raisons incitant la plupart des gens à conserver quelques pièces

⁶ Carlos Arango et Varya Taylor, « Coûts des divers modes de paiement : l'argent comptant est-il le moyen le moins onéreux pour les commerçants? », Banque du Canada, *Revue de la Banque du Canada*, hiver 2008-2009, p. 17-27, www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2010/06/revue_hiver08-09.pdf.

⁷ Olivier Denecker *et collab.*, « Forging a path to payments digitization », McKinsey&Company, *McKinsey on Payments*, n° 16, mars 2013, p. 3-9.

⁸ Desjardins, Études économiques, *Point de vue économique*, « Les limites des monnaies de type *bitcoin* », 21 novembre 2013, www.desjardins.com/ressources/pdf/pv131121-f.pdf?resVer=1385162817000.

Graphique 5 Même si ce nombre diminue, plusieurs personnes n'ont pas encore accès à Internet


Sources : Banque mondiale et Desjardins, Études économiques

et billets dans leur poche ou à la maison. Si l'on se réfère de nouveau aux résultats de la dernière enquête réalisée par la BdC sur l'utilisation de l'argent comptant, les Canadiens conservaient en moyenne une somme de 84 \$ dans leur portefeuille en 2013, en hausse de 14 \$ par rapport à 2009. Le montant conservé est toutefois plus faible chez les jeunes : 61 \$ en moyenne pour les 18 à 34 ans contre 108 \$ pour les 55 à 75 ans. L'enquête a aussi établi que les Canadiens détiendraient une somme médiane de 300 \$ en liquide à la maison.

La demande pour l'argent comptant peut d'ailleurs augmenter périodiquement en fonction de l'évolution du risque associé à l'utilisation des autres modes de paiement. Par exemple, au tournant du siècle, les craintes d'un bogue informatique généralisé s'étaient traduites par une augmentation significative du numéraire en circulation. Au Canada, la hausse s'est surtout produite en décembre 1999, et comme le bogue n'a finalement pas eu lieu, la demande pour la monnaie est vite retournée à la normale dans les premiers mois de l'année 2000.

Baisse des revenus de seigneurage

Les revenus de seigneurage sont les revenus qu'une banque centrale retire de l'émission d'argent⁹. Ces revenus sont retournés au gouvernement après y avoir soustrait les frais d'exploitation de la banque centrale. Essentiellement, ces revenus correspondent aux intérêts générés par les obligations ou autres titres composant l'actif de la banque centrale moins les intérêts versés sur le passif. Normalement, il y a peu d'intérêts qui sont payés sur le passif, car celui-ci est essentiellement constitué des billets de banque en circulation. Si l'on choisissait d'éliminer le numéraire, la banque

⁹ Au Canada, la banque centrale est responsable de l'émission des billets de banque et la Monnaie royale canadienne est responsable de l'émission des pièces de monnaie. Un partage similaire des fonctions est observé dans plusieurs autres pays.

centrale devrait vendre des titres pour rembourser les billets de banque qui lui seraient retournés. Au final, la taille de l'actif diminuerait de même que les revenus d'intérêt.

Pour l'année 2015, les revenus d'intérêts et de placements de la BdC se sont établis à 1 755,8 M\$¹⁰. Environ les trois quarts de ces revenus sont liés aux billets de banque en circulation, ce qui signifie que leur retrait pourrait engendrer un manque à gagner récurrent de plus de 1 G\$ par année, même en tenant compte des coûts économisés pour l'impression des billets.

Les autres moyens de paiement ne sont pas sans coût

L'analyse des coûts de l'argent comptant est incomplète si une comparaison n'est pas réalisée avec les autres modes de paiement. L'étude de la BdC sur les coûts d'utilisation de l'argent comptant pour les commerçants faisait d'ailleurs cet exercice. Pour une transaction type de 36,50 \$, la conclusion était que l'utilisation de la carte de débit coûtait 0,19 \$, soit un peu moins que l'argent comptant. Pour la même transaction, l'utilisation de la carte de crédit coûtait 0,82 \$ aux commerçants. La technologie ayant évolué depuis, notamment pour le temps de traitement qui s'est accéléré par le paiement sans contact (*Paypass*), le coût des transactions électroniques a probablement diminué. Il y a également eu une entente à l'automne 2014 pour limiter à 1,5 %, en moyenne, les frais imposés aux commerçants sur les cartes de crédit VISA et MasterCard¹¹. Une estimation plus complète des coûts devrait toutefois inclure d'autres éléments, comme les frais facturés aux consommateurs (moins les récompenses), et d'autres charges pouvant être supportées par les institutions financières ou les émetteurs de cartes.

Les coûts de l'argent comptant peuvent être mieux contrôlés

Toujours dans le domaine des coûts, il importe de prendre de bonnes décisions en matière d'émission de pièces et de billets. Au Canada, le retrait de la pièce de un cent a été un pas important pour réduire les coûts associés à l'argent comptant. Une étude que nous avons publiée en 2007 estimait le fardeau social de cette pièce à environ 130 M\$ par année (production, entreposage, transport et autres coûts)¹². Dans une seconde étude publiée en 2008, une réflexion générale

¹⁰ Banque du Canada, « Rapport annuel 2015 », p. 71, www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2016/03/rapportannuel2015.pdf.

¹¹ Ministère des Finances du Canada, « Déclaration du ministre des Finances au sujet des propositions volontaires de Visa et de MasterCard », 4 novembre 2014, www.fin.gc.ca/n14/14-157-fra.asp.

¹² Desjardins, Études économiques, *Point de vue économique*, « Doit-on cesser d'utiliser la pièce de un cent? », 15 février 2007, www.desjardins.com/ressources/pdf/pve70215-f.pdf?resVer=1385156028000.

sur l'ensemble des pièces et des billets a été réalisée afin d'optimiser la dénomination monétaire au Canada¹³.

En raison de l'augmentation graduelle du coût de la vie et de la perte de pouvoir d'achat des pièces de petites valeurs, le temps viendra où la pièce de 5 ¢ devra être retirée. Dans la continuité de ce que nous avons conclu en 2008, nous pourrions déjà commencer à planifier ce changement afin qu'il se concrétise d'ici cinq ans environ. Le retrait du 5 ¢ devra toutefois s'accompagner d'autres changements, comme le retrait de la pièce de 25 ¢ et l'émission de nouvelles pièces de multiple de 10 (10 ¢, 20 ¢ et 50 ¢). Le choix de la taille et des éléments composant ces pièces devrait aussi viser à minimiser les coûts liés à leur production et à leur utilisation.

Notre étude de 2008 considérait aussi la possibilité de convertir le billet de 5 \$ en pièce de monnaie. Toutefois, la conversion des billets en papier aux billets en polymère rend moins nécessaire ce changement, car la durée de vie des billets a considérablement été accrue. Éventuellement, l'évolution du pouvoir d'achat pourrait tout de même justifier le passage vers une pièce de 5 \$. D'ailleurs, pour la même raison, l'ajout d'une nouvelle coupure de plus grande valeur pourrait devenir nécessaire. Cela devrait toutefois prendre beaucoup de temps avant de se concrétiser alors que le billet de 100 \$ semble déjà peu utilisé pour acheter des biens et services. Cet ajout pourrait également se buter à la volonté de ne pas faciliter les transactions liées aux activités illégales ou à l'économie souterraine.

AU FINAL, LE CONSOMMATEUR A TOUJOURS RAISON

À la lumière de toutes ces informations, bien que l'on puisse observer une diminution de l'utilisation de l'argent comptant au Canada comme moyen de paiement, sa disparition complète dans un horizon de 10 à 20 ans nous apparaît très peu probable. L'argent comptant demeure impliqué dans près de 40 % des transactions représentant plus de 20 % de la valeur de celles-ci. Les consommateurs semblent donc encore très attachés à ce mode de paiement.

Bien que des arguments militent tout de même pour accélérer la disparition des pièces de monnaie et des billets de banque, plusieurs autres arguments suggèrent le contraire. L'argent comptant peut notamment être identifié au désir de liberté et peut également s'avérer un outil important pour assurer l'accessibilité de tous les Canadiennes et Canadiens

à un moyen de paiement qui convient à leur réalité, à leurs besoins et à leurs préférences.

Au final, la solution est donc de s'adapter aux besoins des consommateurs plutôt que d'essayer de précipiter les événements. Cela n'empêche pas que des choix devront être faits afin de minimiser les coûts associés au maintien de l'argent comptant, d'autant plus que des innovations pourraient encore réduire les coûts d'autres modes de paiement. Ces choix devront porter sur la dénomination des pièces et des billets en circulation (c'est-à-dire le choix des coupures), de même que sur leur taille respective et les éléments qui les composent.

Hendrix Vachon
Économiste senior

¹³ Desjardins, Études économiques, *Point de vue économique*, « Le 100^e anniversaire du cent canadien – Une occasion pour réexaminer l'utilité de nos pièces de monnaie et billets en circulation », 9 avril 2008, www.desjardins.com/ressources/pdf/pve80409-f.pdf?resVer=1385156065000.